

Rebonds

La mémoire partisane du Président

lundi 13 août 2007, par [COQUERY-VIDROVITCH Catherine](#), [MANCERON Gilles](#), [STORA Benjamin](#) (Date de rédaction antérieure : 12 août 2007).

Le refus de la repentance a pour objectif d'entraver le travail des historiens et de réunifier la droite.

On a vu apparaître, lors de la campagne électorale de Nicolas Sarkozy, le thème du « *refus de la repentance* ». Cette notion utilisée aussi sous la plume de quelques auteurs d'essais historiques polémiques, sans dire qui seraient précisément les « repentants » ni citer leurs écrits, renvoie principalement à la question de l'histoire coloniale, mais aussi à d'autres épisodes du passé, en particulier la période de Vichy et celle de l'Ancien Régime.

Etait visé d'abord le tournant qui s'est produit depuis le milieu des années 70 dans l'historiographie de la France sous l'Occupation depuis la *France de Vichy* de Robert Paxton et qui a abouti, vingt ans plus tard, à la déclaration du président Chirac de juillet 1995 sur les complicités de l'Etat français avec l'occupant. Nicolas Sarkozy l'a suggéré quand il s'est référé à cette période, dans sa manière de passer sous silence dans ses discours toute complicité de Français avec l'occupant : quand il a évoqué Guy Môquet sans aucune allusion au fait que ce sont des policiers français qui l'ont arrêté en octobre 1940 et des autorités tout aussi françaises qui l'ont livré comme otage à Châteaubriant au peloton d'exécution des nazis ; quand il a évoqué le sort de Léon Blum et de Georges Mandel en ne nommant que la Gestapo, sans parler des responsabilités de la milice et de Vichy.

Plus explicites encore ont été certains de ses soutiens. Tel Max Gallo, qui a été plus clair dans la critique du discours de Chirac en lui reprochant l'emploi des mots la « *France accomplie l'irréparable* » dans la phrase où il reconnaissait que des Français avaient, hélas, prêté main-forte aux déportations de Juifs depuis notre pays ; reproche injuste à un discours historique si on prête attention à la phrase suivante où Chirac rendait hommage à une autre France, celle de la Résistance. Ou telle Simone Veil, qui, au moment de l'hommage aux « justes » au Panthéon de janvier 2007, a revendiqué le fait de s'être toujours opposée à la diffusion du film *le Chagrin et la Pitié* à la télévision, présentant comme deux actes contradictoires le fait de rendre un tel hommage et celui de dire que des Français sous l'Occupation avaient sombré dans le déshonneur.

Etrange vision de ce passé que de penser qu'il n'y aurait que deux manières de le décrire : soit tout en noir, soit tout en blanc. Les historiens qui n'ont cessé d'en analyser la complexité ne peuvent y souscrire, du moins ceux qui s'efforcent de se préserver des instrumentalisation politiques de l'histoire. Le choix du président de la République de ne faire aucune déclaration officielle lors de l'anniversaire de la rafle du Vél d'Hiv qui a suivi son élection et d'en charger son Premier ministre - qui a, certes, rendu hommage au Chirac de 1995, mais aussi réduit l'antisémitisme de Vichy à sa soumission aux nazis -, ne constitue pas vraiment un démenti. D'autant que l'on voit Brice Hortefeux déplorer (*Libération* du 27 juillet) que la « *mémoire des morts pour la France passe aujourd'hui après la promotion de ceux qu'on présente comme morts à cause d'elle* ».

Un tel positionnement était d'évidence dicté par un objectif bien actuel, non-historien mais

politique : celui de revenir sur la cassure profonde de la droite française entre pétainisme et gaullisme qui s'est produite alors et de chercher à dépasser les blessures qu'elle a laissées jusqu'à aujourd'hui. Pour faire l'union de ce que René Rémond appelait les « trois droites » et dont il discernait la permanence : la droite bonapartiste, la droite orléaniste et la droite légitimiste, dont les antagonismes ont été entretenus par les épisodes de Vichy et de la guerre d'Algérie.

C'est pourquoi le discours sur la « repentance » s'est aussi appliqué à ce moment plus ancien de notre histoire qu'est l'Ancien Régime. La droite la plus conservatrice avait naguère coutume d'exalter l'œuvre des « *quarante rois qui ont fait la France* » et de réduire la Révolution française à la guillotine et à la Terreur. Longtemps incarné par l'Action française, ce courant s'est maintenu dans le villiérisme et une partie du Front national. Mais, dès lors qu'il devient de plus en plus difficile de glorifier la monarchie absolue, il a fallu trouver un biais : accuser ceux qui font de la Révolution française un moment fondateur de notre modernité de nier une partie de l'histoire de France. Celle-ci est présentée comme une totalité insécable, ce qui permet d'assimiler implicitement les valeurs de l'Ancien Régime à celles qui ont fondé la République.

Ainsi, dans le discours de Nicolas Sarkozy à Poitiers, le 26 janvier : la « *gauche qui proclame que l'Ancien Régime ce n'est pas la France, que les croisades ce n'est pas la France, que la chrétienté ce n'est pas la France, que la droite ce n'est pas la France, cette gauche-là je l'ai accusée, je l'accuse de nouveau de communautarisme historique* ». Personne n'est cité, car on chercherait en vain un illuminé pour lequel la France n'aurait commencé à exister qu'en 1789, ou pour qui le Moyen Age ne ferait pas partie de notre histoire. Difficile, par exemple, d'attribuer une telle ineptie au brillant biographe de Saint Louis Jacques Le Goff, qui, en l'occurrence, a personnellement argumenté pour soutenir Ségolène Royal. Mais qu'importe, la référence aux croisades et à la chrétienté permet un discret rappel du discours clérical d'antan dénonçant les républicains athées et leur « école sans Dieu » et prônant l'alliance du trône et de l'autel. On invente un ennemi imaginaire pour faire passer un message politique utilitaire pour le présent.

Surtout, le thème vise à refuser un quelconque regard critique sur la colonisation. Pour rallier la fraction de l'électorat la plus nostalgique de l'Empire, souvent proche de l'extrême droite, le futur président de la République a laissé poindre une relance de l'éloge de la « colonisation positive » que voulait imposer, avec les résultats que l'on sait, l'article 4 de la loi du 23 février 2005. A la question du passé colonial sont ainsi sans cesse associées celles de l'immigration et de la « haine de soi ». La nation devient un bloc insécable à défendre globalement au lieu d'être une nation dotée d'une histoire, où certains ont joué un rôle dont on peut être légitimement fier, et où, comme dans toute autre nation, d'autres ont pu apparaître plus discutables. Mais le seul fait d'évoquer cette réalité devient la volonté de dénigrer la France elle-même, posée comme un tout indivisible.

C'est lors des discours prononcés dans le sud de la France, à Toulon et surtout à Nice, que le candidat président a été le plus loin dans le thème de la réhabilitation diffuse de la colonisation, associé aux propos les plus durs sur l'immigration. A Toulon, le 7 février, après être revenu sur ceux qui « *répudient l'histoire de France* » et « *dénigrent la nation* », il a développé une réhabilitation de la colonisation d'autant plus subtile que simultanément démentie, puisqu'elle « *ne fut pas tant un rêve de conquête qu'un rêve de civilisation* ». Certes, courage et bonnes intentions animaient incontestablement de nombreux colons. On avait forgé à l'époque soviétique le concept de culpabilité collective qui permettait de stigmatiser et de punir des peuples coupables en les associant à des idéologies ; il s'agit cette fois d'un concept de « générosité collective ». Il permet de qualifier avec indulgence un processus historique, la colonisation, sur lequel les historiens n'ont pas à porter de jugement moral. C'est l'examen des faits qui les conduit à constater (et à expliquer) une contradiction certaine avec les principes de liberté, d'égalité et du droit des peuples à l'indépendance auxquels l'Europe du XIX^e siècle eut pourtant tendance à adhérer par ailleurs. Nicolas Sarkozy a même annoncé, le 31 mars, une décision qui consacre le refus de la repentance :

la « *création rapide d'une Fondation pour la mémoire sur la guerre d'Algérie* », dans laquelle les associations de rapatriés auraient « *toute leur place* ». Ce qui reviendrait à mettre en œuvre une mesure qui faisait partie de la loi du 23 février 2005 (article 3), que le président Chirac avait eu la sagesse de « geler », qui créerait une fondation échappant aux historiens pour être placée sous l'influence de lobbies mémoriels « algérienistes ». Or, une fondation vouée à « l'œuvre positive » de la colonisation et à « l'antirepentance » n'a rien à voir avec l'histoire. Pas davantage qu'un Mémorial de l'Algérie française tel que celui annoncé à Perpignan. Le rôle des historiens n'est ni de prôner une quelconque repentance ni d'emboucher les trompettes de l'antirepentance en faisant écho à la vision du passé de certains témoins. C'est de prendre en compte toutes les mémoires et les mettre à l'épreuve de la recherche pour travailler patiemment à l'écriture d'une histoire, qui est, par nature, transnationale.

A l'opposé du travail historique, le discours de l'antirepentance entretient les guerres de mémoires. Il répond à des objectifs politiques, non seulement pour faire l'union des droites mais aussi pour gêner une gauche française qui, depuis sa coupure lors de la guerre d'Algérie, n'a jamais vraiment clarifié son discours sur la question coloniale. Exposé de manière beaucoup plus subtile, il s'apparente au discours contre « l'anti-France » tel qu'il a pu prendre pour cible, durant la guerre d'Algérie, les adversaires de la torture pratiquée par l'armée française et les partisans de l'indépendance algérienne ; ou encore au discours actuel des nationalistes turcs qui accusent les partisans de la reconnaissance du génocide arménien de tenir un discours « antinational ».

En définitive, les « repentants » sont, pour l'essentiel, une nébuleuse fantasmée, et l'antirepentance a pour objectif, en matière d'histoire coloniale d'entraver l'évolution de l'historiographie scientifique sur cette page de notre passé. Le mot repentance fait écran. La seule demande réelle exprimée fortement dans notre société ces dernières années, en particulier depuis l'affaire Aussaresses et les réactions à l'article de la loi du 23 février 2005 n'est pas la repentance, mais bien la reconnaissance. C'est affaire non de morale, mais de savoir. Telle est la condition d'un véritable apaisement, aussi bien pour la société française, qui ne cesse de se diversifier, que, comme l'ont montré les réactions critiques de la presse africaine aux propos tenus le 26 juillet à Dakar par Nicolas Sarkozy, pour les relations futures entre la France et les pays qui ont été autrefois ses colonies.

P.-S.

* Paru en tribune dans Libération du 12 août 2007.

* Catherine Coquery-Vidrovitch, Gilles Manceron et Benjamin Stora sont historiens.